



LAV'INDUS28
3 & 5 rue du 19 mars 1962 – BP 54 –
Tél : 02.38.34.62.97 45330 MALESHERBES Fax : 02.38.34.65.36
SARL au capital 40 000 € - Siret : 822 015 665 00018- Code APE : 8129B - email : contact@lavindus.fr

Nos réf. : PT20.06.04

PREFECTURE D'EURE-ET-LOIR

Bureau des procédures environnementales

Place de la République

CS 80537

28019 CHARTRES CEDEX

Malesherbes, le 09 juin 2020

Dossier suivi en DREAL par : Madame FEVRIER

Recommandé avec AR

Objet : Demande d'autorisation environnementale au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Détails : Réponse au courrier préfectoral du 14 mai 2020

Monsieur Le Préfet,

Nous accusons réception de votre courrier en date du 14 mai 2020, suite au dépôt de notre dossier de demande d'autorisation environnementale le 7 avril 2020.

Vous trouverez joints à la présente, comme demandé, 3 exemplaires papier et 5 DVD du dossier d'autorisation modifié.

Vous trouverez ci-joint notre note en réponse à vos remarques, renvoyant aux pages modifiées du dossier.

Nous espérons qu'elles seront assez claires et pertinentes pour permettre de lever vos interrogations.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération.

Pour la société LAV'INDUS 28

Patricia TATE

Gérante SARL LAV'INDUS28

Siège social: 3 & 5 rue du 19 mars 1962 - BP 54
45330 LE MALESHERBOIS

Capital : 40.000 € - Siret : 822 015 665 00018

n° de TVA : FR 02 822 015 665 - code APE : 8129B

Email : contact@lavindus.fr



LAV'INDUS 28

Siège social : 3 & 5 rue du 19 mars 1962 - 45330 LE MALESHERBOIS

Site concerné : Zone d'activités de la Haute Borne - 28310 TOURY

Réponse courrier préfectoral du 14 mai 2020

1) Remarque relative aux conditions de remise en état du site

Le courrier du propriétaire relatif à l'état futur en cas de cessation d'activité est joint en annexe 20.

Le courrier de la mairie est en attente et sera transmis en Préfecture dès réception.

Pages modifiées dans le dossier (encadré en pointillé) :

- Chapitre A : Page 25
- Chapitre B : Page 110

2) Remarque relative au disconnecteur hydraulique de sécurité (courrier ARS)

Afin de garantir la protection du réseau public, le pétitionnaire prévoit l'installation d'un disconnecteur (p.59). La preuve de son installation sera à fournir.

Le disconnecteur hydraulique de sécurité est d'ores et déjà installé et opérationnel.

La facture du prestataire installateur est fournie en pièce annexe à la présente note.

Pages modifiées dans le dossier (encadré en pointillé) :

- Chapitre A : Page 25
- Chapitre B : Page 59

3) Remarque relatives aux futures mesures d'impact sonores

Comme indiqué dans l'étude d'impact jointe à la demande d'autorisation environnementale :

- Le site est implanté en zone d'activités, éloigné des habitations et de tiers à risque, à proximité directe de la voie ferrée et de la RD 2020 très passante.
- Les niveaux d'activité du site sont stables et subissent peu de variations d'une journée à l'autre.
- Des mesures d'impact sonores seront réalisées dans les 6 mois après mise en fonctionnement de l'installation industrielle

Ces mesures seront réalisées par un bureau de contrôle spécialisé en conformité avec les textes techniques de référence pour les installations classées, à savoir :

- l'arrêté du 23 janvier 1997 modifié relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par des installations classées pour la protection de l'environnement
- la norme NFS 31-010 – caractérisation et mesurage des bruits de l'environnement

La durée des mesures sera déterminée par le bureau de contrôle spécialisé en fonction des éléments de ces textes.

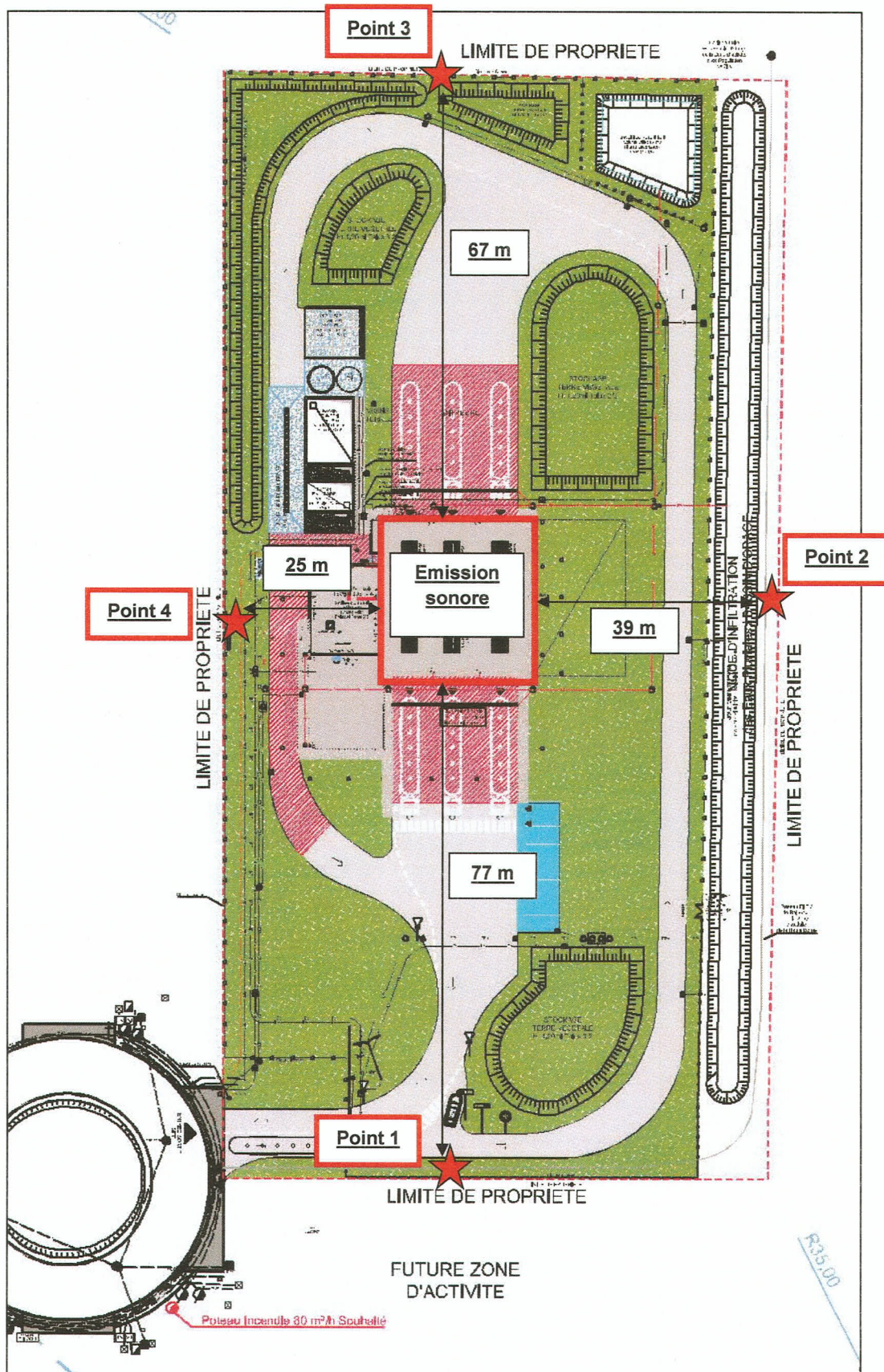
De façon classique, des mesures d'impact sonores en milieu industriel sont réalisées sur 24 à 48 h pour disposer de l'ensemble des phases d'activité et d'inactivité du site industriel.

La situation géographique adaptée à l'activité industrielle (installation en zone d'activités, éloignement des habitations ou tiers à risque, proximité voie ferrée, proximité RD 2020) et la stabilité des niveaux d'activité d'une journée à l'autre justifient l'utilisation de ces documents de référence et l'application de cette durée de mesures.

Pages modifiées dans le dossier (encadré en pointillé) :

- Chapitre B : Page 91 et 93

Implantation prévisionnelle des points de mesure - Site Lav'Indus 28 - Toury (28)



4) Remarque relative à l'impact atmosphérique lié à la circulation

L'étude d'impact, dans son chapitre transport, manque de clarté.

Le trafic généré sur le site proviendra quasi-exclusivement de poids-lourds circulant déjà sur la D2020 proche.

C'est d'ailleurs bien la situation du terrain qui a motivé l'installation de l'activité de lavage de poids-lourds, afin de profiter du trafic local important de citernes routières, trafic lié principalement aux sucreries locales.

Les poids-lourds ne feront pas de détour spécifique par Toury pour être lavés par LAV'INDUS 28.

En synthèse, le site accueillera en moyenne 50 poids-lourds par jour (et non pas 100 poids-lourds / jour comme indiqué), représentant environ 1 % de la circulation actuelle.

Ces poids-lourds passent déjà pour leur très grande majorité sur la RD 2020 proche, axe principal local de circulation des poids-lourds.

Pour rappel, 4700 poids-lourds par jour circulent sur la RD 2020.

Dans ce contexte, la contribution du projet à l'augmentation du trafic local sera négligeable.

L'augmentation des émissions atmosphériques liées à un éventuel trafic complémentaire est donc elle-aussi négligeable.

Mesures prises par LAV'INDUS 28 pour limiter les émissions atmosphériques sur site

- Moteur coupé en phase d'attente des camions citernes
- Moteur coupé en phase de lavage sur piste des camions citernes
- Vitesse limitée à 20 km/h sur site
- Utilisation d'un protocole de sécurité (transmis au chauffeur et affiché à l'arrivée des chauffeurs) mentionnant spécifiquement ces points

Pages modifiées dans le dossier (encadré en pointillé) :

- Chapitre B : Page 82 et 83
- Chapitre B : Page 94

5) Remarque relative à l'impact sur la santé de la circulation

L'étude d'impact, dans son chapitre transport, manque de clarté.

Le trafic généré sur le site proviendra quasi-exclusivement de poids-lourds circulant déjà sur la D2020 proche.

C'est d'ailleurs bien la situation du terrain qui a motivé l'installation de l'activité de lavage de poids-lourds, afin de profiter du trafic local important de citernes routières, trafic lié principalement aux sucreries locales.

Les poids-lourds ne feront pas de détour spécifique par Touiry pour être lavés par LAV'INDUS 28.

En synthèse, le site accueillera en moyenne 50 poids-lourds par jour (et non pas 100 poids-lourds / jour comme indiqué), représentant environ 1 % de la circulation actuelle.

Ces poids-lourds passent déjà pour leur très grande majorité sur la RD 2020 proche, axe principal local de circulation des poids-lourds.

Pour rappel, 4700 poids-lourds par jour circulent sur la RD 2020.

Dans ce contexte, la contribution du projet à l'augmentation du trafic local sera négligeable.

L'augmentation des émissions atmosphériques liées à un éventuel trafic complémentaire est donc elle-aussi négligeable.

Mesures prises par LAV'INDUS 28 pour limiter les émissions atmosphériques sur site

- Moteur coupé en phase d'attente des camions citernes
- Moteur coupé en phase de lavage sur piste des camions citernes
- Vitesse limitée à 20 km/h sur site
- Utilisation d'un protocole de sécurité (transmis au chauffeur et affiché à l'arrivée des chauffeurs) mentionnant spécifiquement ces points

Pages modifiées dans le dossier (encadré en pointillé) :

- Chapitre B : Page 82 et 83
- Chapitre B : Page 94
- Chapitre C : Page 11

Facture - Fourniture et pose du disconnecteur hydraulique de sécurité



C.P.S.D.

13, Rue du Levant - MANCHECOURT 45300 LE MALESHERBOIS
 Tél : 02 38 34 66 30 Fax : 02 38 34 74 07
 SIRET : 4328310890029 Code APE : 4322B N° RCS : 432831089
 S.A.R.L. au capital de 8 000€ TVA Intra : FR63432831089
 Internet : www.cpsd.fr Email : contact@cpsd.fr

REÇU LE

19 DEC. 2019

Adresse des Travaux
Toury
 Zone d'activité de la Haute Borne
 28310 TOURY

Adresse de Facturation
SAS LES LAVANDIERES TOURY
 3-5 RUE DU 19 MARS 1962
 MALESHERBES
 45330 LE MALESHERBOIS

Facture N° : FC19/2502

LE MALESHERBOIS, le 29 novembre 2019

Objet : Lot 12 - Plomberie Sanitaires
N° Devis : D19/0320
Chantier N° : C19-0210

Qualifications RGE : Qualibois n° QB/04131, QualiPac n° QPAC/04131, Qualibat 5111 - 5361

IBAN FR76 3000 3015 5300 0200 4684 675 BIC SOGEFRPP

Désignation	Montant Prévu	Avt en	Montant Réalisé
Situation de travaux n° 2			
Selon marché réf 1509.15 pour un montant de 56 000.00€ HT			
Selon devis n° 19/0320 du 12/03/2019			
Intervention du 19/07 au 26/11/2019 SM+KM+LA+TP+MN+GL+CC			
Circuit eau potable			
Raccordement réseau public - MAJ 12/03/19			
HORS TRANCHEE ET PEHD			
Disconnecteur - MAJ 12/03/2019 : Montage en bâtiment.	5 271,00 €	100,00	5 271,00 €
Compteur de comptage EF DN50 avec raccords	1 248,00 €	100,00	1 248,00 €
Compteur de comptage EF DN32 avec raccords	700,00 €	100,00	700,00 €
Distribution	2 137,00 €	100,00	2 137,00 €
Supportage	2 152,00 €	100,00	2 152,00 €
Raccordements	1 168,00 €	100,00	1 168,00 €
Vanne en attente process :	736,00 €	100,00	736,00 €
- vanne DN80 pour lot process ;			
- vanne DN 32 pour attente chaufferie ;			
- vanne DN32 pour alimentation vestiaire.			
Tuyauterie inox au dessus des pistes 1-2-3 - MAJ 12/03/19			
Isolation/traçage antigel MAJ 12/03/19			
Divers :	1 152,00 €	50,00	576,00 €
- Identification des réseaux			
- fourniture des plans fluides.			
Total Phase 1	14 564,00 €		13 988,00 €
Circuit eau chaude			
Distribution interne	1 742,00 €	100,00	1 742,00 €
Supportage	724,00 €	100,00	724,00 €